

En cas de besoin pour compléter
cette enquête vous pouvez :

- **consulter**
 - la notice jointe
 - notre site : www-vendee-logement.fr
- **adresser un mail** : sls@cie-logement.fr
- **nous joindre au 02 51 45 25 47**
le mardi, et jeudi
de 14H à 17H

NOM / PRENOM : _____

ADRESSE : _____

Référence locataire : VL _____

Corriger ou compléter ce cadre

SITUATION DE FAMILLE DU TITULAIRE :

Email :

Si inexacte :

Tél :

Nouvelle situation :

Depuis le :

Corriger ou compléter les informations ci-dessous si incorrectes

	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	à charge/ non à charge
Locataire(s) titulaire(s) du bail					
Autres personnes vivant dans le logement non titulaires du bail y compris les enfants ¹					
	Une ou plusieurs de ces personnes sont-elles titulaires d'une carte d'invalidité ? ² ☐ oui ☐ non Si oui lesquelles ? _____				

Précisions importantes :

¹**Garde alternée ou droit de visite** : vos enfants doivent figurer sur l'enquête ci-dessus et vous devez joindre une photocopie soit de la décision du juge aux affaires familiales, soit de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, soit l'attestation des deux parents **si vous ne nous l'avez pas déjà fournie**.

²**La personne en situation de handicap est celle titulaire de la carte « mobilité inclusion »** portant la mention « invalidité » prévue à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles.

Cadre réservé à VENDEE LOGEMENT esh	
L1	
L2	
autres	

TOURNEZ SVP →

compléter les informations ci-dessous

ACTIVITÉ ACTUELLE DES OCCUPANTS MAJEURS (18 ans et plus) DU LOGEMENT								
	Vous exercez un emploi			Vous n'exercez pas d'emploi				
Cocher une case pour chaque personne	CDI ou fonctionnaire	CDD, stage, intérim	Artisan, commerçant, profession libérale	Chômage	Retraité	Étudiant	Apprenti	Autre
Locataire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Conjoint –Concubin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Colocataire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres adultes vivant au foyer								
.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

À TITRE INDICATIF REVENUS NETS MENSUELS PERÇUS AU MOIS D'AOÛT 2025 ⁽¹⁾	LOCATAIRE	CONJOINT CONCUBIN COLOCATAIRE	AUTRES PERSONNES VIVANT AU FOYER
Salaire	☐ _____ €	☐ _____ €	☐ _____ €
Indemnités chômage	☐ _____ €	☐ _____ €	☐ _____ €
Retraite	☐ _____ €	☐ _____ €	☐ _____ €
Revenu Solidarité Active -RSA-	☐ _____ €	☐ _____ €	☐ _____ €
Minimum Vieillesse -ASPA	☐ _____ €	☐ _____ €	☐ _____ €
Allocation Soutien Familial -ASF-	☐ _____ €	☐ _____ €	☐ _____ €
Allocation Adulte Handicapé -AAH-	☐ _____ €	☐ _____ €	☐ _____ €
Prime d'activité	☐ _____ €	☐ _____ €	☐ _____ €
Autres revenus ⁽²⁾	☐ _____ €	☐ _____ €	☐ _____ €

⁽¹⁾Seul le revenu fiscal de référence est pris en compte pour le calcul du SLS

⁽²⁾Exemple : pension alimentaire, indemnités journalières, hors APL, hors allocations familiales

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date :Signature(s) :

ATTENTION, pensez à joindre impérativement à la présente enquête (voir notice d'information ci-jointe) :

Votre Avis d'Impôt 2025 sur les revenus 2024



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025

photocopié dans son intégralité pour toutes les personnes (ascendants, descendants, autres) qui occuperont le logement au 1^{er} janvier 2026 ayant fait leur propre déclaration de revenus (les photocopies doivent être lisibles et complètes)

Conformément à l'article L442-5 du Code de l'habitat et de la construction, l'organisme d'habitations à loyer modéré, Vendée Logement esh recueille des données à caractère personnel à l'occasion des enquêtes sur l'occupation des logements sociaux et pour l'établissement du supplément de loyer de solidarité, en vue de créer des outils d'analyse de l'occupation sociale de leur parc contribuant au système de qualification de l'offre mentionné à l'article L441-2-8, à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations en matière d'attributions de logements mentionnées à l'article L441-1-5, à l'élaboration des conventions d'utilité sociale prévues à l'article L445-1 et du programme local de l'habitat mentionné à l'article L302-1, ainsi qu'à l'identification des ménages en situation de précarité énergétique pour l'application de l'article L221-1-1 du Code de l'énergie.

L'organisme Vendée Logement esh est autorisé à transmettre les données recueillies au représentant de l'Etat dans le département et dans la région, à la région, au département, aux établissements publics de coopération intercommunale mentionnés au vingtième alinéa de l'article L441-1, aux communes ainsi qu'à l'Union sociale pour l'habitat regroupant les fédérations d'organismes d'habitations à loyer modéré, aux dites fédérations et aux associations régionales d'organismes d'habitations à loyer modéré, à la fédération des entreprises publiques locales, à la société mentionnée à l'article L313-19 (Action Logement), au groupement d'intérêt public mentionné à l'article L441-2-1 (GIP-SNE), ainsi qu'aux agences d'urbanisme dès lors que ces agences interviennent dans le cadre d'une étude définie en relation avec une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales.

» (article L442-5 du CCH). Les formulaires d'enquêtes sont conservés jusqu'au renouvellement de l'enquête, soit deux ans pour l'enquête OPS. Tout locataire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses données. Il peut également demander la limitation du traitement. Vous pouvez exercer ces droits par voie postale auprès de Vendée Logement esh – 6 rue du Maréchal Foch – 85000 LA ROCHE SUR YON ou par email à destination du DPO : lacompagniedulogement@dpo.digitemis.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.